

DELIBERATION CFVU-080-2016

**Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, notamment son article 116 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers,**

Vu les convocations envoyées aux membres du Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 10 octobre 2016.

Objet de la délibération : Calendrier universitaire 2016-2017

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 17 octobre 2016 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le calendrier universitaire pour l'année 2016-2017 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

A Angers, le 25 octobre 2016

La Vice-présidente FVU

Sabine MALLET



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le **7 novembre 2016**

Calendrier universitaire 2016/2017 -
Proposition de modification du début des inscriptions pédagogiques par le web

CADRAGE DES UEL 2016/2017

	Organisation des cours			Inscriptions pédagogiques web	Date limite de remontée des notes d'UEL sur apogée :
	Début des cours	Fin des cours	Interruptions		
Semestre impair	29 septembre 2016	8 décembre 2016 : 8 créneaux (évaluation comprise) + une 9 ^{ème} semaine si report	du 24 octobre 2016 au 1 ^{er} novembre 2016 Le 17 novembre (Forum des métiers)	du 15 au 25 septembre 2016 inclus	6 janvier 2017
Semestre pair	19 janvier 2017	30 mars 2017 8 créneaux (évaluation comprise) + une 9 ^{ème} semaine si report	du 13 au 24 février 2017	du 6 janvier 2017* au 15 janvier 2017 inclus	5 mai 2017

* à la place du 5 janvier adopté antérieurement